

**ATTESTATION D'EXECUTION DE LA MISSION DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

**ENTITE : SOCIETE IVOIRIENNE DE TABACS**

**CC : N° 0200073 X**

**NUMERO D'ORDRE DELOITTE CI : DCI\CAC 2017\WAM\0013**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

**Destinataire : Monsieur THIAM-SABATES ERIC REGIS MALICK, Directeur Général de SITAB**

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'entité **SOCIETE IVOIRIENNE DE TABACS**, nous avons établi la présente attestation conformément aux dispositions de l'arrêté n°210/MBPE/DGI du 14 avril 2017 portant définition et modalités de la mission de délivrance du visa des états financiers annuels de synthèse et instituant l'attestation d'exécution de la mission de commissariat aux comptes.

Les états financiers annuels joints à notre rapport de commissaires aux comptes se caractérisent par les chiffres clés suivants, en francs CFA :

<b>Libellés</b>	<b>31.12.2017</b>
<b>Total Bilan</b>	28 338 404 970
<b>Capitaux propres (y compris le résultat)</b>	3 409 653 822
<b>Résultat Net</b>	- 4 581 144 501
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	67 200 676 222
<b>Total Produits</b>	68 988 735 267

La présente attestation a pour unique but d'indiquer que nous nous avons effectué notre mission de commissariat aux comptes conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Elle n'a pas vocation à tenir lieu de rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers annuels.

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons émis nos rapports de fin de mission :

- Rapport du commissaire aux comptes au conseil d'administration en date du **09 avril 2018** ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers en date du **04 juin 2018** ;
- Rapport spécial sur les conventions réglementées et les rémunérations exceptionnelles attribuées aux administrateurs en date du **04 juin 2018** ;
- Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées en date du **04 juin 2018**.

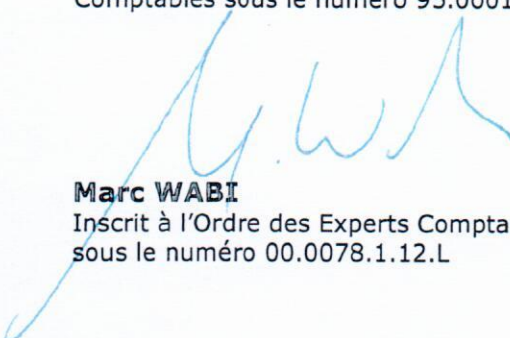
La présente attestation est établie à votre attention dans le cadre susmentionné et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Abidjan, le 11 juillet 2018

Les Commissaires aux comptes

**Deloitte Côte d'Ivoire**

Société inscrite à l'Ordre des Experts  
Comptables sous le numéro 95.0001.2.25.L

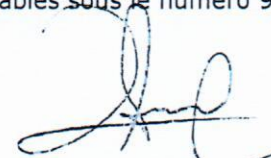


**Marc WABI**

Inscrit à l'Ordre des Experts Comptables  
sous le numéro 00.0078.1.12.L

**ECR International**

Société inscrite à l'Ordre des Experts  
Comptables sous le numéro 95.0006.2.25.L



**Charles AIE**

Inscrit à l'Ordre des Experts Comptables  
sous le numéro 94.0008.1.12.L

**En trois exemplaires originaux**